

N/REF : 4/02/2026 16H48 C:000003 I:80014
V/REF : AC/C39063
V/Email reçu le Mercredi 04/02/2026 à 16H48

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ARE
IMMEUBLE : AUGUSTE RENOIR - ARE
5/6, SQUARE AUGUSTE RENOIR
1/2/5/6, RES. AUGUSTE RENOIR
35650 LE RHEU

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : 5,6 SQUARE AUGUSTE RENOIR - PASS CHANTIER
PARTIES COMMUNES

MOTIF : PANNE ÉLECTRICITÉ SUR L'ENSEMBLE DES PARTIES COMMUNES DES
BÂTIMENTS DE LA RÉSIDENCE

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 04/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION
CONSTAT : BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 06/02/26 à 11H55 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	MOE001-H(s) Electricien Hors BPU	1	46,00	69,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00	25,00
TOTAL H.T.				94,00
T.V.A. a 10,00%				9,40
TOTAL T.T.C.En EURO				103,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.